

COMITE SYNDICAL - SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2022 COMPTE-RENDU ANALYTIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Membres composant le Comité Syndical	7	totalisant	100	voix	Le Président,
Délégués composants le Comité Syndical	16	totalisant	100	voix	11 . 1
Membres présents	5		\	XTE IN	de la hui
Délégués présents	8	totalisant	65/	voix	MANUA (100)
Délégués excusés et représentés	1	totalisant	7.0	voix	
Délégués absents excusés	7	totalisant	28	voix	ylvain BERRIOS

Le 7 juin 2022, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 11h05 seus la présidence M. Sylvain BERRIOS Président.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. VEDIE, représentant de la Métropole du Grand Paris est désigné secrétaire de séance

<u>DESIGNATION DE L'AUXILIAIRE AU SECRETAIRE DE</u> SEANCE

Mme JANNE est désignée comme auxiliaire au secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte

DELEGUES PRESENTS

M. BERRIOS, Président du Syndicat, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (14 voix)

Mme SAUSSEREAU, Vice-Présidente, représentante de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M FLESSELLES, Vice-Président, représentant de Gournay (1 voix)

M. DESTOUCHES, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M. TURANO, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M. CHAFFAUD, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix)

M. VEDIE, représentant de la Métropole du Grand Paris, (6 voix)

M. MIE, représentant de la Chambre de métiers 94 (1 voix)

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. HELIN, Vice-Président, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix) qui a donné pouvoir à M. BERRIOS

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

M. OZTORUN, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix)

M. FEMEL, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix)

Mme BARNIER, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)

M. PHILIPPON, représentant de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)

Mme JARDIN, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (2 voix)

M. CATHALA, représentant de la Métropole du Grand Paris, (5 voix),

M. FUCHS, représentant de Ports de Paris (1 voix)

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS

Mme BEYELER, Chargée de mission auprès du Président Mme JANNE, Directrice du Syndicat Marne Vive M. DEBARRE, Animateur eaux pluviales Mme CLAVE, Animatrice SAGE Mme MORIN, Animatrice Contrat Marne confluence M. DEPEGE, Responsable des affaires générales M. Vincent THIERCELIN, Stagiaire

- Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 22 mars 2022 : Unanimité 72 voix
- Approbation de l'adhésion de l'EPT Grand Paris Grand Est au Syndicat Marne Vive : Unanimité 72 voix
- Approbation de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne au Syndicat Marne Vive : Unanimité 72 voix
- Approbation de la reprise et du maintien de provisions pour l'exercice 2022 : Unanimité 72 voix
- Approbation du rythme de travail au sein du Syndicat Marne Vive : Unanimité 72 voix
- Approbation du rapport d'activités 2021 du Syndicat Marne Vive : Unanimité 72 voix Arrivée de M. PHILIPPON (3 voix)
- Approbation du programme de l'opération « Big Jump » 2022 : Unanimité 75 voix Arrivée de Mme BARNIER (3 voix)
- Approbation de la charte NATUR'EAU 77 : Unanimité 78 voix

Fin de séance : 12H30